

ANNONCES LÉGALES



Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

HAUTE-SAOIE

Agnès Regat

>> 04 50 51 97 65

Johann Trosset

>> 04 50 71 07 59

LDLlegales74@ledauphine.com

Catherine Vidal

Directrice Annonces Légales

Portable 06 22 57 23 53

catherine.vidal@ledauphine.com

Laurent Gervasoni

Portable 06 13 83 11 98

laurent.gervasoni@ledauphine.com

AVIS

Avis administratifs

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Installations classées
COMMUNE DE PASSY

Le Préfet de la Haute-Savoie communique

En application du Code de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2013169-0001 en date du 18 juin 2013, autorise et régit l'exploitation de l'incinérateur de déchets non dangereux situé au 1159 rue de la Centrale - Chedde, sur le territoire de la commune de PASSY et exploité par la Société d'Exploitation Thermique (S.E.T) Mont-Blanc Novergie Centre Est dont le siège social est établi à la même adresse. Le texte intégral des prescriptions imposées peut être consulté en Mairie de PASSY, à la direction départementale de la protection des populations à SEYNOD.

444384100



LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAOIE
COMMUNIQUE

Lors de sa réunion du 6 juin 2013, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Haute-Savoie a accordé à la Société CARDINAL PARTICIPATIONS dont le siège social est situé à 75015 PARIS - 24 rue Auguste Chabrières, représentée par Monsieur Laurent BOUTBIEN, gérant, l'autorisation d'extension de 1410 m² d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICOMARCHE, pour porter sa surface de vente totale de 2000 m² à 3410 m², sur la commune d'AMANCY 74800 - La Vulpillière (RN203)

La décision de cette commission sera affichée en mairie de la commune d'implantation durant un mois.

444492800

Divers

COMMUNE DE LA BALME DE THUY

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 28 juin 2013, le Conseil Municipal a approuvé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur le territoire de la commune de LA BALME DE THUY.

Le dossier de P.L.U. est tenu à la disposition du public à la mairie de LA BALME DE THUY, aux jours et heures d'ouverture et à la préfecture de la HAUTE-SAOIE.

Le dossier est consultable sur le site internet de la commune : <http://www.la-balme-de-thuy.fr>

443617800